



# togomatin

TOGOMATIN - N° 185 DU 18 MAI 2017 / PRIX : 250 FCFA



Réconciliation nationale / L'avant réparation

## Le Hcrrun rencontre les populations du Golfe aujourd'hui

► Le fair-play et le pardon doivent prévaloir

A la préfecture du Golfe, aujourd'hui-même dans l'après-midi, la présidente du haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), le préfet du Golfe et plusieurs autres autorités locales seront face aux populations des 10 cantons... **PP 6&7**

### DIPLOMATIE



## Togo-Ghana Vers un litige sur leur frontière maritime ?

Un litige sur la frontière maritime entre le Togo et le Ghana existerait-il ? Rien n'est moins sûr et c'est le moins que l'on puisse dire, et ce depuis une publication de nos confrères de la Radio Classfmonline du Ghana... **P 3**

### ECONOMIE

## Réduction et suppression de la TVA Le marché dicte toujours ses prix



**P 5**

### COMMUNICATION

## Réseaux sociaux Utiles mais aussi dangereux



**P 11**

### EDITORIAL

## Alassane Ouattara, un côté shakespearien

Au terme des récentes mutineries qui ont encore secoué la Côte d'Ivoire, le président Ouattara a sans doute fini d'essuyer ses sueurs froides. Les bruits des armes ayant cessé. Mais derrière cet accord obtenu au forceps par le pouvoir ivoirien, se cachent des factures très salées en cours de règlement et surtout des fractures profondes et inquiétantes de l'armée, avec d'un côté... **P 3**

**DEUX SEMAINES, DEUX FOIS PLUS DE SPORT**

**15 JOURS DE CHAINES OFFERTES**

**POUR TOUT REABONNEMENT DU 19 MAI AU 30 JUIN**

**CANALPLUS-AFRIQUE.COM**

**22 22 65 65**

**LES BOUQUETS CANAL+**

**tm SOMMAIRE**



Côte d'Ivoire/  
Mutineries  
**Des leçons à tirer pour le gouvernement Ouattara**

P 4



Nécrologie  
**Décès tragique de Tonou Kokou, un jeune entrepreneur togolais**

P 5



Musique /Saxophonie  
**Record mondial pour le Nigérian Femi Kuti**

P 9



Eperviers  
**Agassa Kossi, coach provisoire des gardiens**

P 10



Transport à Lomé  
**Les employés de la SOTRAL en grève**

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : +228 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson  
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
Carlos Amevor  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Rachidou Zakari  
Alexandre Wémima

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
Dédé Babanawo

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

**Nation**



**Dapaong**

**Réconciliation entre élèves et forces de l'ordre**

Les élèves et les forces de l'ordre de la ville de Dapaong ont décidé de faire la paix et d'enterrer définitivement leurs différends. Ils l'ont démontré à travers une série d'activités conjointes. Une initiative des membres des clubs Education Droits Humains et Réconciliation (EDHR) d'Amnesty International.

Pour mémoire, les discordes entre les deux parties avaient conduit à des troubles ayant occasionné la destruction du commissariat de la ville et à la mort de deux jeunes élèves en 2013. Ce climat n'a pas connu d'accalmie avec les manifestations des élèves suite aux mouvements sociaux des enseignants durant cette année. « Nous avons peur même de passer devant le commissariat, comme si ce n'était pas des hommes qui y sont » déclare un élève.

Et dans le but de rompre avec la méfiance, les clubs de Nassablé et de Yanfouom ont entrepris une activité de salubrité publique dans les locaux du commissariat suivie d'échanges avec les premiers responsables de la police sur les questions de droits de l'homme.

Le directeur régional de la police et la brigade antigang de la ville ont salué cette initiative qui entre dans le cadre du projet "Ecoles amies des droits humains et de la Réconciliation" entrepris



Elèves et forces de l'ordre dans les rues

par Amnesty International Togo avec le soutien de l'Union Européenne.

Pour saluer le rapprochement entre élèves et forces de l'ordre, le point focal du club EDHR de Yanfouom a laissé entendre que « le vivre ensemble ne doit pas être que des mots ; il faut aussi des actes et des comportements positifs de tout le monde. Nos élèves l'ont compris et ils en font la leçon à toute la communauté.»

TM

**Blitta**

**Halte aux grossesses précoces**

L'ONG Regroupement des Associations pour le Développement Appliqué des Ruraux (RADAR) en collaboration avec la direction préfectorale Sanitaire de Blitta, a sensibilisé le 9 mai dernier, les élèves du CEG Blitta-Gare I sur les grossesses non désirées. La campagne de sensibilisation financée par le Fonds des Nations-Unis pour la population (UNFPA) a pour objectif de contribuer à la réduction des grossesses en milieu scolaire à travers un changement de comportement chez les jeunes. Lors de cette sensibilisation, les membres de l'association conduits par l'animateur Kpekpassi Sam-Soudine ont éclairé les élèves sur les causes, les conséquences et les moyens de prévention des grossesses. Selon l'enquête de 2010, le taux de grossesses précoces qui est de 17,3% au Togo débouche sur de graves conséquences sur l'avenir des jeunes filles.

**Tône**

**Le HCRRUN en mission d'explication**

Une délégation du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) élargie aux personnes ressources effectue une tournée dans la région des Savanes afin de rencontrer les populations à la base en vue de les informer de la mise en œuvre du programme de réparations. La délégation conduite par le premier rapporteur de cette institution, Dr.Wiyao Evalo a eu une séance de travail le 11 mai dernier à Dapaong avec le préfet de Tône, Tchimbadija Yendoukoa Douti et ses collaborateurs. Le programme de réparations est une recommandation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), elle-même préconisée par l'Accord Politique Globale (APG). Cet accord a été signé le 26 août 2006 entre les acteurs de la vie socio-politique du Togo pour faire la lumière sur les actes de violences commis dans le passé.

**Wawa/ Humanitaire**

**Journée de la CRT à Badou**

La Croix-Rouge Togolaise (CRT) a célébré le 08 mai dernier la journée internationale dudit mouvement à Badou. La célébration a été marquée par une retraite suivie d'une projection de film documentaire sur la Croix-Rouge et une opération de salubrité. Le président local, Amédjéno Koudjo a rappelé que le Comité Internationale de la Croix Rouge (CICR) est créée en 1959 à Solferino (Italie) suite à un événement malheureux par le suisse Jean Henri Dumant pour sauver des vies. Il a ensuite éclairé l'assistance sur les composantes du mouvement, ses principes et ses actions à travers le monde et exhorté les jeunes à adhérer au mouvement. Le secrétaire général de la préfecture, Issa Touré, a félicité et encouragé les manifestants pour leur attachement au volontariat et au bénévolat.

**Assoli**

**Bilan des activités du FNFI**

Une délégation du ministère du Développement à la Base conduite par la directrice générale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), Mazalo Katanga a dressé le bilan des activités de 2014-2016 du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dans la préfecture d'Assoli. C'était le 11 mai dernier à Bafilo. La rencontre a permis à la délégation de présenter le bilan des trois années de gestion du FNFI sur le plan national et dans la préfecture d'Assoli et d'échanger sur les questions de remboursement des crédits afin de corriger les erreurs pour les années à venir.

Le préfet d'Assoli, Ouro-Gouroungou Horoumila a souligné qu'il veillera au renforcement des séances en vue du remboursement des crédits et l'appropriation par les bénéficiaires des projets financés.

**Haho**

**Le syndicat des artistes installé à Notsé**

Les artistes dans le Haho sont maintenant réunis en un syndicat. En effet, le secrétaire général du Syndicat National des Artistes du Togo (SYNATO), Batenga Koudéma a installé le jeudi 11 mai 2017 à Notsé, le bureau préfectoral dudit syndicat.

L'équipe préfectorale du SYNATO dans le Haho est composée de 10 membres. Le bureau local a pour secrétaire, Agbemebia Kokou, et a pour mission de promouvoir les artistes et œuvrer de concert avec le bureau national pour la défense de leurs intérêts.

Le secrétaire général de la préfecture, Assila Komlan Koumédjina a salué cette initiative qui va permettre aux artistes locaux de se faire connaître davantage et a convié ces derniers à la synergie pour plus de performance dans toutes leurs entreprises artistiques.

**Anié**

**Lumière sur la police de proximité**

Un atelier de sensibilisation sur la police de proximité a été organisé le 10 mai 2017 à Anié par le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, avec l'appui technique et financier de la Fondation Hans Seidel.

L'objectif est de vulgariser les principes de la police de proximité et spécifiquement permettre aux participants de se les approprier afin de restaurer le climat de confiance entre les populations et les forces de sécurité. Le préfet de l'Anié, Ezoula Agoro Balabawi a souhaité que le maintien d'une sécurité collective et individuelle apparaisse désormais comme une solution à l'insécurité grandissante que connaissent les villes et campagnes togolaises. Les dépliants sur la police de proximité au Togo ont été distribués aux participants.

**Rassemblés par C. Amevor**

...une armée loyaliste qui a échoué de maîtriser, les autres dans leur furie, c'est-à-dire les mutins. Autrement dit, le Chef suprême des armées n'a aucun contrôle sur ses troupes qui savent le défier et le faire plier à leurs ordres. Quid de chef suprême des armées ?

Aussi vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, l'annonce faite avant-hier entre les mutins et le gouvernement en faveur d'un règlement du magot promis aux « rebelles » ne suffit pas à dissiper toutes les inquiétudes. Même si une telle nouvelle fait désormais régner la stabilité, on peut donc sans crainte

affirmer que le signal vient d'être donné pour que le président Ouattara murisse sa réflexion en reconnaissant à quelle portion est réduite son pouvoir désormais.

La longue guerre qui a déchiré la Côte d'Ivoire et qui a « cessé » après l'arrivée au pouvoir du président Ouattara en 2011 n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Bien au contraire, elle se poursuit de façon sporadique et couve insidieusement sous des revendications de mutins, qui finissent ainsi par afficher aux yeux du monde, ce qui est resté profondément dissimulé en Côte d'Ivoire après tant

d'année de guerre.

Et si cette situation devrait faire grandir une seule personne en Côte d'Ivoire, c'est sans doute Alassane Ouattara qui doit vivre aujourd'hui dans un brouillard d'ambiguïté shakespearien avec le passé récent de chef de guerre - soustrait peut-être à la vue - mais le rattrapant au galop, avec sûrement et présentement au fond de lui cette question : « être ou ne plus être président de la République ? ». La grande question...

Nul doute que la réponse, la véritable qu'il trouvera dans le fond et tréfonds de son propre cabinet de réflexion

sera d'une bouffée d'oxygène pour l'avenir de la Côte d'Ivoire et partant pour la sous-région qui est ainsi menacée par l'instabilité d'une puissance économique que constitue le pays de Félix Houphouët-Boigny. Les futures mutineries, s'il devait y en avoir encore, risquent d'être plus horribles que les précédentes. La récente ténacité et fermeté des mutins en sont les preuves. Et cela pourrait se traduire par plus de pertes et dégâts. D'où la nécessité d'une véritable et durable solution dès maintenant.

Dieudonné Korolakina

## Togo-Ghana Vers un litige sur leur frontière maritime ?

*Un litige sur la frontière maritime entre le Togo et le Ghana existerait-il ? Rien n'est moins sûr et c'est le moins que l'on puisse dire, et ce depuis une publication de nos confrères de la Radio Classfonline du Ghana sur leur site mardi dernier, d'un entretien avec le vice-ministre ghanéen de l'Énergie, Mohammed Amin Anta. En effet, selon le ministre, le président Nana Akufo-Addo projette de rencontrer les autorités togolaises pour discuter des mesures visant à prévenir un différend frontalier maritime entre les deux pays voisins.*

Dans un entretien exclusif accordé le 16 mai dernier à Classfonline, lors du Sommet national sur les politiques, Anta a révélé que les autorités togolaises auraient manqué de respecter des clauses prises par les deux pays sur la gestion de leur frontière maritime.

Il a à cet effet souligné que : « nous avons des blogs pétroliers très proches de la frontière togolaise et les autorités togolaises ont dernièrement interdit à la société qui fait l'évaluation de l'exploitation pour le compte du Ghana de faire son travail. » Toutefois, le ministre a rassuré que le Ghana, misant sur un règlement diplomatique, ne portera pas l'affaire devant les tribunaux. Pour l'option du dialogue, le ministre a révélé qu'Accra a écrit aux autorités togolaises pour leur demander les raisons qui

motivent l'arrêt des travaux significatifs aux personnes qui travaillent pour le Ghana.

En attendant donc la réponse à ce courrier, le ministre Anta a laissé entendre que dès qu'ils auront une suite à leur correspondance, le Ghana discutera avec le Togo pour résoudre diplomatiquement le différend.

Abondant dans le même sens, le procureur général adjoint du Ghana Joseph Dindiok Kpemka a renchéri que le Ghana usera de la diplomatie pour résoudre le problème à l'amiable sans recourir à la médiation internationale.

Il est à rappeler que, dans le domaine des frontières maritimes, le Ghana a déjà un différend maritime avec la Côte d'Ivoire, son voisin de l'Ouest, et l'affaire est pendante devant le



Nana Akufo-Addo et Faure Gnassingbé, lors de la récente visite du Pdt ghanéen

Tribunal international de la mer en Suisse. A ce sujet, un verdict est attendu en septembre prochain.

Il faut par ailleurs souligner que le Togo et le Ghana cultivent depuis un moment l'ambition de bonnes relations, ceci a été d'ailleurs traduit par une visite de travail, la première après son élection, du président Nana Akufo-Addo, le Chef de l'Etat

du Ghana voisin au Togo. Visite sanctionnée par un communiqué conjoint qui relevait en son point 2 que : « ...les deux Chefs d'Etat ont procédé à des échanges de vue sur des sujets d'intérêt commun, d'ordre bilatéral touchant les secteurs de la Sécurité, l'immigration, l'agriculture et l'eau, (...) et la question des frontières maritimes. »

TM

## Journée des télécommunications et de la société de l'Information « Les mégadonnées pour un méga-impact »

*Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique et l'Autorité de Régulation (l'ART&P) a mis à l'honneur ce mercredi les télécommunications et la société de l'information.*

La journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information (JMTSI), est instaurée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), Institution spécialisée de l'ONU, créée depuis le 17 mai 1885. Le concept de la célébration de cette date anniversaire a été revu en novembre 2006, lors de la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT, tenue à Antalya (Turquie). La célébration de cette journée a pour but : d'encourager la réflexion et les échanges d'idées sur le thème adopté par le Conseil de l'UIT, de débattre avec tous les partenaires de la société des divers aspects du thème et enfin, d'élaborer un rapport rendant compte des débats nationaux sur les différents aspects du thème, qui sera communiqué à l'UIT et à l'ensemble de ses membres.

Le thème de l'édition 2017 de la JMTSI concerne les enjeux des données : « Les mégadonnées pour un méga-impact ». Selon l'UIT, il s'agit, par ce thème,

mettre l'accent sur le potentiel des mégadonnées au service du développement, l'objectif est d'étudier comment transformer des données imparfaites, complexes et souvent non structurées en informations exploitables au service du développement.

Les mégadonnées, aussi connues sous le terme « big data » se définissent comme l'ensemble de données informatiques générées ainsi que l'ensemble des technologies et des pratiques ayant pour objectif de stocker de très grandes masses de données et à les analyser très rapidement.

L'encadrement et l'exploitation des mégadonnées est au cœur des préoccupations actuelles des différents acteurs. En effet, l'important volume de données générées quotidiennement à l'insu des usagers, constitue une véritable mine d'or. Pas un jour ne passe, sans qu'un scandale numérique en lien avec l'espionnage numérique, la

question de la protection des données et le respect de la vie privée, n'éclate.

Les enjeux de ces nouvelles formes de pratiques informatiques bousculent profondément la manière dont les sociétés actuelles interagissent, opèrent et font des affaires. Ainsi, le Big Data est une nouvelle réalité de l'économie numérique : c'est le nouveau territoire de développement et de création de valeur pour les entreprises, les administrations, les citoyens, les collectivités, etc. Les opportunités sont immenses et semblent infinies. C'est pourquoi il devient nécessairement pour les organisations de s'approprier la data.

L'analyse poussée de ces données permet de dégager des éléments d'information pouvant être utilisés comme outil décisionnel au niveau national (Togo), régional (Afrique de l'ouest) et international afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que fixés par les Nations Unies à l'horizon 2030.

Le Togo en tant que pays membre de l'UIT, ne saurait se soustraire de cette démarche de l'Union, qu'il appui

d'ailleurs très fortement.

C'est pourquoi, le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique œuvre notamment pour le rapprochement de l'administration et des administrés, en mettant en place des solutions TIC au service des usagers comme : la mise en ligne du site [www.service-public.gouv.tg](http://www.service-public.gouv.tg) qui informe les citoyens de l'ensemble des démarches administratives, le dispositif AgriPME qui transforme le mobile des agriculteurs vulnérables en véritable porte-monnaie électronique pour le versement de subventions étatiques destinées à l'achat d'engrais assurant ainsi leur recensement et identification pour la mise en place d'un système d'identification agricole, le dispositif E-Village, qui rapproche les localités (villages et cantons) de l'administration centrale pour la diffusion des messages d'information et d'alerte, et le dispositif SOFIE, qui consiste en la mise en place d'une solution basée sur la téléphonie mobile pour signaler rapidement les pannes sur les ouvrages de forage d'eau, suivre et accélérer

Suite à la page 11



# International

## France/Gouvernement Les femmes loin des postes clés

**A élection « inédite », gouvernement « inédit » est-on forcé de dire ! Après la victoire écrasante du libéral Emmanuel Macron, le plus jeune président qu'a jamais connu la France, voici qu'il vient encore surprendre, avec un gouvernement « hors-catégorie », un gouvernement qui se veut d'union, avec une parité homme-femme, sauf qu'à ce niveau, les femmes sont bien loin des postes de décision.**

Jamais liste n'aura paru aussi diversifiée, avec des personnalités de bords politiques opposés ou issues de la société civile. La longue litanie dessine l'équilibre politique sur lequel veulent s'appuyer Emmanuel Macron et Edouard Philippe. Donner un nouveau souffle à la France, une nouvelle gouvernance qui sort des carcans de la droite ou de la gauche unique au pouvoir, telles sont les leçons qu'on tire immédiatement à la lecture de la liste du nouveau gouvernement publiée le mercredi 17 mai 2017.

La droite hérite de Bercy, le centre et la gauche occupent les fonctions régaliennes et internationales, la société civile récupère les ministères sociaux et sociétaux. 11 personnalités qui viennent de la société civile ! C'est un fait que les socialistes n'ont pas eu la part belle, mais on les retrouve à des postes clés, à l'instar de Gérard Collomb à l'intérieur, Jean-Yves Le Drian aux affaires européennes et Etrangères Christophe Castaner

secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement et Mounir Mahjoubi au numérique.

Les femmes, même si elles ont, pour la première fois de l'histoire de la 5ème République, atteint un nombre record dans le gouvernement, n'en demeurent pas moins « effacées » des postes clés.

Sur les 11 onze Ministres femmes de ce gouvernement, seule Sylvie Goulard a été nommée aux Armées. Cette critique se base sur la charte signée pendant la campagne électorale, dénommée « Jamais Sans Elles », une association qui promeut la mixité. Cette charte engageait les candidats à « confier à des femmes des ministères régaliens », qui sont les postes les plus prestigieux (Défense, Justice, Intérieur, et dans une moindre mesure, Diplomatie et Economie). En dehors de cela, Macron n'aurait pas aussi tenue sa promesse de créer un ministère plein et entier des Droits des femmes, un



La nouvelle famille exécutive française

poste qu'il a, au contraire, relégué au rang de « secrétariat d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, attribué Marlène Schiappa, adjointe du maire PS du Mans et fondatrice de l'association Maman travaille.

Toutes ces promesses non tenues ont vite fait réagir l'association féministe « Les Effronté-e-s ». Dans un communiqué publié immédiatement après l'annonce du nouveau gouvernement, l'association estime que « rétrograder le ministère au rang de secrétariat d'Etat est un signal politique extrêmement négatif,

rendant de fait la cause des droits des femmes moins importante que bien d'autres qui ont droit à des ministères, comme l'écologie ou la culture. »

Pour information, les quatre premiers ministres, dans l'ordre protocolaire, sont des hommes : Edouard Philippe (Premier ministre), Gérard Collomb, Nicolas Hulot, François Bayrou. Les trois derniers sont d'ailleurs les seuls à être « ministres d'Etat », un titre honorifique qui les distingue des autres membres du gouvernement.

Alexandre Wémima

## Côte d'Ivoire/Mutineries Des leçons à tirer pour le gouvernement Ouattara

**Au terme de quatre jours de crise dans tout le pays, l'Etat ivoirien va donc payer le reliquat de primes promis en janvier dernier aux mutins. Mais en plus du temps perdu, ces événements resteront comme un gâchis en termes d'image pour le pays et surtout abimeront durablement le pacte de confiance entre la Côte d'Ivoire et son armée.**



Des mutins à Bouaké

« Le gouvernement sort plutôt grandi de cette affaire, car vous savez, l'objectif ici est de faire en sorte que la Côte d'Ivoire reste stable », s'est réjoui le ministre de la Défense, Alain Richard Donwahi, après l'annonce de l'accord passé avec les mutins.

Si la Côte d'Ivoire peut effectivement se féliciter, comme ce ministre, que cette crise n'ait pas entraîné plus de morts et que l'affrontement direct entre frères d'armes ait été évité, le gouvernement ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sérieuse et de mesures efficaces sur l'état de son armée.

### Faire plier un ministre

Des troupes, dont une partie, moins de 8 400 hommes disséminés sur tout le territoire, a su faire plier l'apparente

fermeté d'un ministre qui, il y a moins d'une semaine, annonçait qu'il n'y avait rien à négocier. Des mutins qui auront à peine tremblé lorsque le chef d'état-major des armées annonçait une opération militaire imminente qui n'a finalement jamais eu lieu. A force de tirs en l'air dans les casernes, des éléments de l'armée auront donc réussi à faire revenir l'Etat à la case départ : celle du paiement des primes initialement prévues.

Dans sa gestion comme dans sa résolution, cette crise laisse beaucoup d'observateurs perplexes sur la capacité de l'Etat à faire respecter l'ordre dans ses casernes. Un chantier de plus à mener pour le gouvernement d'Alassane Ouattara d'ici 2020.

Rfi.fr

## Afrique du Sud 5è motion contre Zuma, la fin ?

**En moins d'un an, le président sud-africain fait face à sa 5è motion de défiance de la part de l'opposition parlementaire. Depuis le remaniement stratégique de son gouvernement au cours duquel il s'est défait de son ministre des Finances, Jacob Zuma semble avoir lui-même porté le coup de trop qui devait marquer le début d'une série d'agitations politiques dans son pays, y compris dans son propre camp, l'ANC.**

Au moment où la Cour constitutionnelle est en train d'examiner une énième motion de défiance assortie d'un vote secret déposé par les parlementaires de l'opposition, une immense foule de manifestants attendait dehors, réclamant encore le départ de Jacob Zuma.

Un bulletin secret qui, selon les dépositaires de la motion, pourrait encourager certains députés du parti de Zuma de voter en toute liberté son départ à la tête du pays. Pour Mmusi Maimane, leader du principal parti d'opposition, « Notre position a toujours été la suivante

présidente de la chambre Baleka Mbete, qui a estimé que la Constitution n'autorisait pas le vote à bulletins secrets, l'opposition a saisi la plus haute juridiction du pays. Depuis le remaniement, l'opposition a mobilisé des dizaines de milliers de personnes dans les rues du pays pour exiger le départ de Jacob Zuma, empêtré dans plusieurs scandales de corruption.

Majoritaire à l'Assemblée avec 249 sièges sur les 400, il faudra donc qu'une cinquantaine de députés au moins du parti au pouvoir bascule dans le camp de l'opposition pour que cette motion aboutisse.



Les manifestants de l'opposition anti-Zuma

: dans la mesure où il y a un climat d'intimidation et de menace, alors les députés doivent pouvoir exercer leur devoir au travers d'un bulletin secret. Il en va de la responsabilité de ces députés auprès de millions d'électeurs.»

La saisine de la Cour constitutionnelle intervient après le refus de la

Pendant ce temps les partisans du chef de l'Etat manifestaient à plusieurs centaines de km de là, dans sa province d'origine, le Kwazulu Natal, pour dénoncer ce qu'ils estiment être une ingérence de la justice dans les affaires du Parlement.

T.M.

# Initiative & développement



## Réduction et suppression de la TVA Le marché dicte toujours ses prix

L'office togolais des recettes (OTR) a annoncé le 10 mars dernier, la mise en application de la réduction et la suppression de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le matériel informatique et d'autres produits de premières nécessités. Cette mesure prévue par la loi de finances 2017, a du mal à être appliquée sur le marché. Les prix n'ont pas changé. Il faut craindre qu'ils ne s'augmentent à cause du jeûne du Ramadan qui se profile à l'horizon.



Les produits alimentaires

Plus de deux (02) mois sont déjà passés, depuis l'annonce de la mise en application de mesures d'allègements fiscaux. L'office togolais des recettes (OTR) avait annoncé la

baisse du taux d'imposition sur les sociétés de 29% à 28%.

L'office a également prévu l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les

terminaux mobiles et équipements informatiques, sur le matériel agricole, le matériel de production d'énergie renouvelable (mesure valable pour les sociétés agréées par le ministère de l'énergie), sur le lait non transformé, le riz à l'exception du riz de luxe, sur les opérations de crédit bail dans le cadre d'un programme de renouvellement du parc automobile de transport des marchandises.

En ce qui concerne les biens de consommation comme le tissu kaki, les tissus imprimés (wax hollandais et diverses pagnes), les huiles alimentaires, le sucre, les pâtes alimentaires, le lait manufacturé etc. L'OTR a prévu une réduction de la TVA de 18% à 10%.

**Le marché dicte toujours ses prix**  
La suppression et la réduction des

taxes sur les produits semblent ne pas être respectées sur le marché. Un petit tour dans les boutiques permet de se rendre compte que les pâtes alimentaires coûtent toujours entre 300 et 400 FCFA, l'huile toujours à 800 F le litre. Les prix du sucre, du riz et bien d'autres produits restent toujours inchangés malgré l'annonce de la mise en application de la réduction depuis plus de deux mois. On argumentera comme Philippe, un commerçant de portables que les vendeurs doivent « finir les stocks qu'ils avaient faits avant la réduction et la suppression de la TVA », mais, cet argument ne semble convaincre personne. Avouons-le, très souvent, le marché togolais a toujours dicté ses prix, malgré les ajustements et réductions que décide le gouvernement.

Le jeûne du ramadan s'annonce. Les prix vont sûrement encore grimper à cause de la forte demande de produit que cela occasionne. C'est peut-être l'occasion pour le gouvernement de prendre des mesures fermes et consensuelles afin de fixer les prix des produits alimentaires et les faire respecter.

TM

## Social business

# Olowo'n'djo Tchala montre l'exemple avec son ONG Alaffia

A Sokodé chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo dans la région Centrale, l'ONG Alaffia du Togolais Olowo'n'djo Tchala donne de l'emploi, l'assurance santé à la population à travers la mise en valeur de leurs ressources locales. Un parfait exemple du business et développement à la base qui n'a pas manqué d'attirer l'attention du ministère du développement à la base, dont la première responsable, Victoire Tomegah Dogbé.



Photo de famille de Olowo'n'djo Tchala et de la délégation ministérielle

Montée en 2003 aux Etats-Unis, l'ONG Alaffia est une entreprise sociale spécialisée dans la transformation des graines de

karité, la production de l'huile de coco du savon noir, de la poudre de baobab et le tissage de paniers. L'usine de transformation des produits Alaffia est

installée aux Etats Unis où le Togolais emploie près de 150 américains. Mais, c'est au Togo que l'ONG tire ses matières premières. A Sokodé, l'entreprise a installé deux sites sur lesquels des équipes spécialisées exercent leurs activités. Le premier site, Global Alliance for Community Empowerment (GACE) est spécialisé dans les appuis communautaires notamment en santé maternelle, protection de l'environnement et éducation. Là se trouve également le « Queen Alaffia », l'unité spécialisée dans la production artisanale.

Le second site, « Village Alaffia », est particulier et suscite beaucoup d'admiration. C'est un très vaste domaine composé de plusieurs unités de transformation. Il est situé à plusieurs km de la ville. Là les femmes employées par l'entreprise se concentrent sur la production du beurre de karité, de l'huile de coco,

du savon noir, de la poudre de baobab etc.

### Entreprise sociale

Une partie des revenus issus de la vente des produits Alaffia est reversée au profit des communautés de base afin de les aider à avoir de meilleures conditions de vie. Alaffia œuvre ainsi dans trois domaines sociaux : l'éducation, la santé maternelle et la protection de l'environnement. A ce jour, 4500 femmes enceintes et 4200 nouveau-nés ont été pris en charge, 54 000 plants mis en terre, 10 bâtiments scolaires construits et équipés pour un montant de 110 000 000 (cent dix millions) FCFA ; 23000 élèves ont bénéficié de fournitures scolaires, de vélos et d'appui financier.

A ce jour, Olowo'n'djo Tchala emploie 672 personnes (essentiellement composées de femmes) et collabore avec plus de 11000 collecteurs et producteurs avec pour zones d'intervention Dapaong, Bassar, Sokodé, Blitta, Aného et Borga (Ghana).

« Il nous faut beaucoup de Tchala pour changer les choses au Togo », a déclaré Victoire Tomegah Dogbé, après avoir visité l'ONG.

Rachidou Zakari

## Nécrologie

# Décès tragique de Tonou Kokou, un jeune entrepreneur togolais

Tragique ! Le décès, le week-end dernier de Tonou Kokou, l'un des meilleurs jeune entrepreneur bénéficiaires de l'accompagnement du Programme d'appui au développement à la base (Pradeb).

« C'est avec beaucoup de douleurs que le Pradeb vous informe du décès tragique de l'entrepreneur Tonou Kokou ce samedi 13 », a publié le coordonateur du Pradeb, Aristide Agbossoumondé.

Kokou Tonou est mort suite à un accident de la circulation, alors qu'il revenait d'un voyage à Cotonou. Sa disparition est une grande perte pour le Togo, car il est une source d'inspiration pour la jeunesse togolaise.

Son entreprise spécialisée dans la production de l'huile blanche de palmiste à Sokode avait été primée lors du récent concours du « meilleur



Tonou Kokou

entrepreneur du Togo », organisé par le Faiej et le Pradeb.

« Nous l'avons visité lors de la dernière tournée de Mme le Ministre dans la région centrale. Il dispose également d'un atelier de vente de bois. La ministre lui avait remis son prix au cours de cette visite », a renchéri M. Agbossoumondé.

Rappelons par ailleurs que Tonou Kokou fait partie des jeunes entrepreneurs décorés chevalier de l'ordre du mérite le 26 avril dernier par le chef de l'Etat.

Rachid



# Dossier

## Réconciliation nationale / l'avant réparation

# Le Hcrrun rencontre les populations du Golfe aujourd'hui

## ► Le fair-play et le pardon doivent prévaloir

A la préfecture du Golfe, aujourd'hui-même dans l'après-midi, la présidente du haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN), le préfet du Golfe et plusieurs autres autorités locales seront face aux populations des 10 cantons qui forment la préfecture du Golfe. Il s'agit d'une rencontre d'information inscrite dans un vaste programme de tournée nationale, entamée depuis le 10 mai, et ce pour permettre aux populations de mieux cerner la phase des réparations qui s'ouvre ainsi et d'obtenir d'eux leurs adhésions.



Awa Nana,  
Pdte de Hcrrun

Les autorités locales et les membres du HCRRUN devront canaliser les citoyens togolais, surtout ceux qui ont subi des violences ou qui ont été victimes de violations de leurs droits sur la période de 1958 à 2005 pour que les réparations ou les indemnités proprement dites ne dégénèrent pas, donnant lieu peut-être à des malentendus et déconvenues aussi pires que les actes à réparer. Bien de crises politiques qui ont jalonné l'histoire de notre pays avec des confrontations sont encore vivaces dans beaucoup de têtes. De sorte que certains esprits sont toujours dans la logique de la loi du Talion. Mais, il faut arriver un beau jour à en finir avec ce passé douloureux qui a laissé des traces de part et d'autres, il faut réussir à prendre de la hauteur – même si ce n'est pas aisé – car on ne peut guère s'orienter dans la voie du futur apaisé, du développement en ayant le regard tourné vers l'arrière.

Toutes les initiatives politiques, toutes les tentatives pour calmer les esprits, toutes les mesures incitatives au pardon et à la tolérance sont ainsi les bienvenues. Et nous devons nous dire que tout cela fait partie des préparatifs de réparations ou d'indemnités, qui se veulent surtout symboliques, selon l'annonce du HCRRUN. Et ces préparatifs très

déterminants, avant les réparations, se jouent sur le terrain de cette tournée d'information engagée depuis quelques jours sur toute l'étendue du territoire. Tous les Togolais devraient suivre l'exemple – et montrer ensuite l'exemple partout où il y a encore des réticences – de ces émissaires de la paix et du pardon que sont les membres du HCRRUN. Tous les Togolais, à rebours des divisions politiques certaines, devraient commencer à s'activer pour une victoire du pardon et donc de la réconciliation vraie sur la haine. Et ce sera l'occasion de laver l'affront subi lors ces troubles qui ont peint en noir des pages de notre histoire.

Il faut se convaincre que dans l'éternel combat entre les ténèbres et la lumière, cette dernière finit toujours par vaincre, quoi qu'il en soit. Car, même dans la plus grande grisaille, la plus infime pointe de lumière qui en sort perce, déchire l'obscurité et se rend très visible. C'est ce à quoi il faut rapprocher le travail, très ardu de la réconciliation nationale qui nous engage tous et qui rencontre des entraves présentement. Ce qui n'est pas de nature à décourager un brave soldat de la paix que l'avenir de notre nation nous appelle à être et à demeurer !

Dieudonné Korolakina

## Mise en œuvre du programme de réparations

**L**e programme de réparations : de quoi s'agit-il exactement ?

Le programme de réparations est une recommandation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), elle-même préconisée par l'Accord Politique Global (APG) signé le 20 août 2006 entre les acteurs de la vie sociopolitique du Togo, en ses points 2.2.2 et 2.4 pour faire la lumière sur les actes de violences commis par le passé. Ainsi, à la fin de ses travaux, la CVJR a fait 68 recommandations dont la recommandation 34 qui statue sur le programme de réparations.

**1- Quel est l'organe chargé d'exécuter le programme de réparations ?**

Pour exécuter le programme de réparations, la CVJR a recommandé que ce volet soit confié à une institution indépendante, jouissant d'une autonomie de gestion et d'une autonomie financière. Elle a alors indiqué que le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) créé depuis 2008, soit chargé de cette mission.

C'est pourquoi l'autorité a confié l'exécution du programme de réparations au HCRRUN.

**2- Qui peut être bénéficiaire de ce programme de réparations ?**

Selon la recommandation 34 de la CVJR,



Le logo du Hcrrun

« sont bénéficiaires du programme de réparations :

- toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui a subi un préjudice du fait des violations à caractère politique, de violations graves des droits de l'Homme, commises durant la période allant de 1958 à 2005 ;
- des personnes ayant subi un

préjudice notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux, en raison d'actes ou d'omissions constituant des violations graves des droits de l'Homme. » Elles doivent avoir été préalablement enregistrées par la CVJR.

**La CVJR a été mise en place en mai 2009 pour faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis au Togo entre 1958 et 2005 et de proposer des mesures d'apaisement et de réparation de dommages pour une véritable réconciliation. Elle a, au terme d'une phase d'audition des victimes et de présumés auteurs, remis un rapport final de 309 pages avec 68 recommandations dont celle sur un Livre Blanc, début avril 2012 au chef de l'Etat togolais lors d'une cérémonie solennelle.**



Monseigneur Nicodem Barrigah

**3- Comment les victimes ont-elles été identifiées ?**

Le HCRRUN se base essentiellement sur le travail de la CVJR pour exécuter le programme de réparations. Les victimes à réparer sont donc des personnes ayant été auditionnées par la CVJR et reconnues comme telles à la suite d'enquêtes et d'investigations menées conformément à son mandat.

**4- Toute personne ayant fait une déposition à la CVJR est-elle reconnue comme victime à réparer ?**

Non. La CVJR a eu un mandat temporel

qui couvre la période de 1958 à 2005, et ne prend en compte que des victimes des violences à caractère politique et de violations graves des droits de l'Homme. Toute déposition ne rentrant pas dans ce mandat ne peut donc pas être prise en compte.

De même, à la fin des dépositions, la CVJR a procédé à des investigations pour attester de la véracité des faits enregistrés. Si les études et investigations montrent que les faits sont avérés, alors, la personne est considérée comme une victime à réparer. On dit qu'elle est « éligible ».

## Formes de réparations

Il existe cinq (5) formes de réparations selon les standards internationaux. Ce sont : la restitution, l'indemnisation, la réadaptation, la satisfaction et les garanties de non-répétition.

- **La restitution** s'entend des mesures qui visent à « rétablir la victime dans la situation originale qui existait avant que les violations flagrantes du droit international humanitaire se soient produites », par exemple, la restauration de la liberté, la jouissance des droits de l'Homme, de l'identité de la vie de famille et de la citoyenneté, le retour sur le lieu de résidence et la restitution de l'emploi et des biens ;

- **L'indemnisation** « devrait être accordée pour tout dommage résultant de violations flagrantes du droit international des droits de l'Homme et de violations graves du droit international humanitaire, qui se prête à une évaluation économique, selon qu'il convient et de manière proportionnée à la gravité de la violation et aux circonstances de chaque cas » tel que les occasions perdues, la perte de revenus et le dommage moral ;

- **La réadaptation** « devrait comporter une prise en charge médicale et psychologique ainsi que l'accès à des services juridiques et sociaux » ;

- **La satisfaction** s'entend d'une large catégorie de mesures allant de celles qui visent à faire cesser les violations aux mesures suivantes : recherche de la vérité, recherche des personnes disparues, récupération et ré-inhumation des restes, excuses publiques, sanctions judiciaires

et administratives, commémoration et démolition et formation aux droits de l'Homme ;

- **Les garanties de non-répétition** constituent une autre grande catégorie qui comprend des réformes institutionnelles visant à assurer le contrôle des forces armées et des forces de sécurité par l'autorité civile, à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, à protéger les travailleurs des droits de l'Homme, à assurer la formation aux droits de l'Homme, à promouvoir les normes internationales relatives aux droits de l'Homme au sein des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois, des médias, de l'industrie et des services psychologiques et sociaux.

### Où auront lieu les indemnisations ?

Les indemnisations se feront publiquement en trois pôles (Kara, Atakpamé et Lomé) avec l'assistance et la présence d'huissiers et de comptables publics, ainsi que les médias et les services de sécurité, le tout retransmis par la presse, la radio et la télé.

### 1- Une victime non satisfaite peut-elle recourir à la justice ?

Ce n'est pas exclu. Les victimes ont le droit de recourir à des juridictions si elles le souhaitent. Mais en faisant le choix de la justice transitionnelle, le Togo a voulu privilégier le pardon.

Source HCCRUN

## Justice transitionnelle

La justice transitionnelle est définie comme une gamme de mesures que les sociétés prennent pour faire face aux legs des violations massives et systématiques des droits humains, au sortir d'une période de violences politiques, d'oppression ou de conflit interne meurtrier pour entrer dans une période de paix, de démocratie, d'état de droit et de respect de ces droits humains. Il peut s'agir de l'adoption directe d'une loi d'amnistie ou de création d'une commission vérité et réconciliation pour octroyer l'amnistie en vue de tourner la

Emblème de la justice transitionnelle et mise en œuvre pour la première fois sur le continent africain, en Afrique du Sud, la Commission vérité et réconciliation est devenue depuis quelques années l'un des moyens jugés les plus recommandables d'amnistie dans un pays ayant connu un conflit interne ou des répressions sanglantes avec des violations massives des droits de l'homme [...].

La commission vérité et réconciliation a été prévue dans plusieurs accords de paix en Afrique : Libéria, Sierra Leone, Burundi,



Une balance, symbole de la justice

page. L'amnistie désigne, dans l'ordre interne, la mesure exceptionnelle qui supprime les effets normaux de la loi pénale en prescrivant l'oubli officiel d'une ou de plusieurs infractions à celle-ci en vue de la réconciliation nationale.

Elle peut être décrétée par le gouvernement ou dans le cadre de Commission vérité et réconciliation, appelée aussi « Commission de clarification historique », « Instance équité et réconciliation » ou « Commission chargée de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'apaisement des victimes ».

RDC...

A l'instar des accords de paix, des accords politiques ont recours de plus en plus à des commissions de vérité dans les pays où des violations des droits humains ont été commises par le passé. Ainsi, au Maroc, il a été créé l'Instance équité et réconciliation par Dahir royal du 7 janvier 2004 après la mort de Hassan II qui avait instauré un régime de plomb. Au Togo, l'Accord politique global signé le 20 août 2006 prévoit la mise en place d'une « commission chargée de faire la lumière sur les actes de violence à caractère politique commis par le passé et d'étudier les modalités d'apaisement des victimes ».

Extrait Agoravox.fr

## Cas du Ghana Commission de réconciliation et indemnisation

### Création

Date : janvier 2002 ; fonctionnement à compter du 14 janvier 2003.

### Contexte

Le Ghana accède à l'indépendance en janvier 1957. La république est proclamée le 1er juillet 1960 et Kwame Nkrumah en prend la tête. Commence alors une période de crise et d'instabilité, le Ghana connaissant quatre coups d'État entre 1966 et 1992, ouvrant la voie, à chaque fois, à des gouvernements autoritaires. En

### Recommandations

Mettre en place un programme de réparation.

Réformer les secteurs pénitentiaire, militaire et policier

### Suivi

Dans une déclaration à la sortie du rapport de la Commission, le gouvernement s'est engagé à l'établissement d'un fonds de réparations avant décembre 2005 et à commencer le processus



### Célébration de la paix au Ghana

avril 1992, une nouvelle constitution est approuvée par référendum. Jerry Rawlings est alors élu démocratiquement en tant que civil.

En 2001, John Kufuor est élu président du Ghana. Il souhaite que les violations perpétrées durant ces années instables soient jugées. Mais la constitution de 1992 garantit l'immunité aux militaires et anciens militaires. En conséquence, aux termes de la loi de janvier 2002 établissant la Commission de réconciliation nationale, aucune des plaintes dont la Commission est saisie n'a pu conduire à une procédure judiciaire.

### Bases juridiques

Loi établissant la Commission de réconciliation nationale, votée en décembre 2001 et entrée en vigueur le 11 janvier 2002.

d'indemnisation des victimes pour leur souffrance ; en avril 2005, le ministre de la Justice précisait que le gouvernement avait accepté les principales recommandations de la Commission et s'employait à leur mise en œuvre.

Installation le 21 novembre 2005 par le Centre ghanéen pour le développement démocratique d'un programme d'éducation de la population aux conclusions et recommandations de la Commission.

Le 25 avril 2006, le ministère de la Justice a alloué environ 1,5 million de dollars pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission, cette somme permettant notamment la mise en place d'un Fonds de réparation et de réhabilitation pour les victimes de violation des droits de l'Homme au Ghana.

Francophonie & Ghanareview

## Rwanda Unité et réconciliation

### Recommandations / Actions menées

La Commission nationale pour l'unité et la réconciliation du Rwanda (CNUR) a concentré ses actions et réalisations sur la réconciliation et a développé plusieurs outils de réconciliation :

- un programme de formation à la paix et à la réconciliation ;
- des appuis aux initiatives à destination de la communauté et notamment des programmes de lutte contre la pauvreté ou des programmes de soutien aux initiatives de clubs ou associations en faveur de la réconciliation ;

### Suivi

La Commission a contribué à instituer au niveau législatif une loi sur la répression des crimes de discrimination

et la pratique du sectarisme (votée à l'Assemblée le 24 octobre 2001, et punissant de 2 ans d'emprisonnement et d'une amende de 1

765 dollars US). Elle a notamment participé à l'élaboration et à la révision des textes afin de les uniformiser avec les principes d'unité et de réconciliation.

La nouvelle Constitution de mai 2003 stipule l'interdiction de propager des idées divisionnistes ainsi que toute action visant à promouvoir les différences ethniques. Elle accorde également d'office 30 % des sièges du Parlement aux femmes.

Les forces du Front patriotique rwandais (FPR) et une partie des anciennes forces armées rwandaises (ex FAR), anciens ennemis, ont formé l'armée nationale.

TM



# Service & détente

## Un élève dans l'indigence

Un jeune garçon était toujours en retard à l'école. Le maître à chaque fois lui donnait 10 coups et le mettait à genoux pendant des heures.

La scène se répéta tous les jours pendant un mois.

Un jour, se rendant à l'école, le maître aperçut le jeune homme en train de vendre des journaux à un rond point très tôt le matin.

Après quelques heures le garçon arriva encore en retard à l'école et le maître ce jour là lui demanda : "Jeune homme dis moi pourquoi vends tu des journaux avant de venir à l'école alors que tu sais bien que tu arriverais en retard ?"

Le jeune se mit à pleurer et lui dit : "Monsieur, je n'ai pas de parents, alors après les cours je retire chaque fois les journaux pour les vendre le matin afin de subvenir à mes besoins quotidiens".

Le maître, presque en larmes lui dit : "Mais pourquoi tu ne m'avais jamais rien dit quand je te punissais pendant tout ce temps ?"

L'enfant baissa la tête et dit : "Pardon monsieur, mais vous ne



m'aviez jamais rien demandé"

### MORALE :

- Chaque fois que tu veux juger quelqu'un,
- chaque fois que tu veux parler mal de quelqu'un,
- chaque fois que tu veux ouvrir la bouche pour dire quelque chose de mal de ton ami (e), de ton frère, de ta sœur, de n'importe qui...

Prends une seconde de ton temps pour chercher à comprendre les raisons véritables de son comportement.

## Noms des outils en mina et en français

Mina	Français	Mina	Français
Akoumé dati	= spatule	Alam	= la pierre d' Alun
Aklikon	= jujube	Ayo	= ail
Alangban	= pain de singe	Nouhonhoin	= l'anice
Atitoè	= le tamarin noir	Plingota	= clou de girofle
Doèvi	= l'anchois	Esso	= la cannelle
Ago	= Rhône	Yovozin	= la badame
Agoli	= rotter	Afakè	= le raclor
Ahako	= bailler	Blitikipé	= la rafle
Azion amé	= lorgner	Déssigatsi	= la louche
Efio	= le souchet	Sodabi copo	= verre à madère
Atokliko	= la pomme sauvage	Akami	= le poussier
Fonyi	= prune	Akomèha	= la raclure de pâte
Tchakiti	= le son	goussi	= sésame
Kokotè	= la cossette	Blitsro	= la spathe
Adowoè	= la purée de haricots	Agbadjè	= le van
Azin tsro	= gousse d'arachide	Kpelebè	= le tourteau

## Un radin

Il y a un gars dans notre quartier qui est très avare. Même les dimanches, il ne va pas à l'église ; il suit la messe à la télé. Au moment de la quête, il éteint la télé et disparaît.

## Photo du jour



Donnez un titre à cette photo

## Pharmacies de garde du 15 au 22 / 5 / 2017

SANTÉ	Près de NOPATO	Tél: 22 21 58 41
CENTRE	46,rue de la gare	Tél: 22 21 83 30
CHÂTEAU D'EAU	château d'eau de Bè	22 21 57 51
KPEHENOU	Bd H. Boigny	Tél: 22 21 32 24
ESPÉRANCE	Nyékouakpoè	Tél: 22 21 01 28
Site MARIE	Tokoin RAMCO	Tél: 22 21 85 58
BON SECOURS	Cassablanca	Tél: 22 45 76 74
ROBERTSON	Nyékouakpoè	Tél: 23 20 61 11
PEUPLE	Marché Nukafu	Tél: 22 26 84 22
YEM-BLA	258,Av.Akéï	Tél: 22 26 76 51
NOTRE DAME	Hédzranawé	Tél: 22 42 74 04
KOUESSAN	Face stade de kégué	Tél: 23 20 04 57
MISÉRICORDE	Bè kpota	Tél: 23 38 47 62
LE PROGRÈS	Non loin de zorro-bar	Tél: 22 23 86 55
BÉTHEL	Rte d'Adidogomé	Tél: 22 25 23 70
DES ÉCOLES	Adidogomé	Tél: 22 51 75 75
HOSANNA	Rte segbé Adidogome	Tél: 22 51 50 49
BETANIA	Totsi Gblekomé	Tél: 22 43 89 40
LE GALIEN	Adidoadin	Tél: 22 51 71 71
EL SHADAÏ	Klikamé	Tél: 22 51 44 25
MATHILDA	Lomégan-ODEF	Tél: 22 51 15 34
DELALI	Agoè cacaveli,	Tél: 22 25 06 90
DES ROSES	Vakpossito	Tél: 22 37 38 12
VOLONTAS DEÏ	Avédji, SUN CITY	Tél: 22 36 00 95
LA GRÂCE	Avant SUN Agip d'Agoè	Tél: 22 25 91 65
TAKOE	Avant Cap esso de zongo	Tél: 22 34 03 42
VITAS	Agoè Assiyéyé	Tél: 22 25 63 43
SATIS	Agoè logopé	Tél: 22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè sogbossito	Tél: 22 42 34 64
LA FLAMME D'AMOUR	Agodeke	Tél: 22 45 70 14
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	Tél: 22 35 47 77

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niçger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékouakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé) ; Tél: 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékouakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

- Larry Event Day (LED)
- Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

## Conservation du patrimoine islamique Les actions pour une gestion efficace

L'organisation Islamique pour l'Education, les Sciences à la Culture en collaboration avec l'association Islamique des bienfaits pour le développement, organise à Lomé un atelier national sur la protection de la documentation et la gestion participative du patrimoine islamique au Togo.



Maison du Hadj à Lomé

L'organisation Islamique pour l'Education, les Sciences à la Culture (ISESCO) en collaboration avec l'association Islamique des bienfaits pour le développement, a débuté hier mercredi à Lomé un atelier national sur la protection de la documentation et la gestion participative du patrimoine islamique au Togo.

La rencontre qui dure 3 jours permettra de définir les actions

d'urgence à mener en se basant sur les normes internationales et régionales de protection du patrimoine pour une meilleure conservation de biens commun. L'initiative se veut aussi un cadre de sensibilisation sur les retombés économiques, financiers et sociaux liés à l'efficacité du respect et de l'application efficace de la protection juridique du patrimoine au Togo.

Il s'agit en effet pour les participants,

les responsables religieuses et laïcs d'identifier le patrimoine togolais menacé tout en mettant un accent sur le patrimoine islamique. Cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne des efforts du gouvernement togolais visant à faire du patrimoine culturelle matériel et immatériel une source de richesse et de développement.

Pour Aliou Salissou coordonnateur de ISESCO Togo « le patrimoine matériel est la propriété d'une communauté ou société qu'on peut toucher à la main comme par exemple des monuments, des constructions, ou des sites naturels l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier ». En ce qui concerne le patrimoine immatériel, il a précisé qu'il doit revêtir différentes formes comme les « chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archive ».

Rappelons que le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés et que nous devons inculquer aux générations futures la nécessité de constituer un patrimoine pour demain.

Christelle A.

## Musique / Saxophonie

### Record mondial pour le Nigérian Femi Kuti

Le musicien Nigérian, Femi Kuti, a battu avec succès le 15 mai dernier le record du mondial du saxophone pour avoir joué une seule note avec une performance de 51 min 35 secondes

Femi Kuti a réalisé sa première tentative d'enregistrement la semaine dernière où il a joué une note pendant 46 minutes 38 secondes. Il a donc battu le record du musicien américain Kenny G de 45 minutes 47 secondes en 1997.

Le Saxophone nigérian de 55 ans a utilisé une méthode de respiration circulaire pour maintenir la note de 51 minutes 35 secondes. Un exploit qu'il a d'ailleurs partagé



Femi Kuti

avec ses fans sur sa page Twitter en ces termes « Terminé. Approuvé. #méthode de respiration circulaire ce soir au sanctuaire. 51 mins 35 secs. Maintenant, concentrons-nous sur une excellente chanson / mélodies / airs ».

Sa joie s'était estompée lorsqu'on lui avait signalé qu'un autre musicien, Vann Burchfield, avait battu le record de Kenny G en 2000 en jouant pendant 47 minutes et 5,5 secondes. Kuti avait promis qu'il devait revenir à la charge. Et c'est ce qu'il a fait le week-end dernier.

Né le 16 juin 1962 à Londres, Femi est le fils de la légende Fela Kuti, le créateur de l'afrobeat. Dans leur musique, ils abordent les problèmes politiques et sociaux. Relayant le discours d'Anthony Giddens, Femi Kuti s'est aussi engagé dans la politique. Dénonçant la corruption, la dictature et l'emprise des multinationales en Afrique à travers ses chansons, il milite pour la diffusion de l'idéologie dite de la "troisième voie" au sein des systèmes politiques africains.

Comme son père, Femi utilise sa musique pour dénoncer les malversations dans la société. Il a créé le groupe "The Positive Force" avec Yeni Kuti, Sola Kuti, Dele Sosimi et d'autres musiciens nigériens pour mobiliser les Africains autour de l'idée d'une Afrique unie.

TM

## Lire

« ...Faustino Santos ne put comprendre ce qui s'était passé. « Ils revinrent affûter les couteaux, me dit-il, et ils se remirent à gueuler, pour qu'on les entende, qu'ils allaient étripier Santiago Nasar ; si bien que j'ai cru qu'ils se fichaient de ma figure, d'autant plus que je n'avais pas regardé les couteaux et que je pensais que c'étaient les mêmes. » La deuxième fois, pourtant, Clotilde Armenta avait remarqué dès l'entrée qu'ils paraissaient moins décidés. En réalité, ils avaient eu leur premier désaccord. Non seulement ils étaient beaucoup plus différents qu'ils ne paraissaient au physique, mais dans les situations délicates ils montraient des caractères franchement opposés. Leurs amis l'avaient constaté dès l'école primaire. Pablo était l'aîné de six minutes et se montra plus décidé et plus imaginaire que son frère jusqu'à l'adolescence. Pedro Vicario me sembla toujours plus sentimental et par là même plus autoritaire. A vingt ans, ils s'étaient présentés ensemble au conseil de révision et Pablo Vicario avait été exempté comme soutien de famille. Pedro Vicario servit durant onze mois dans la sécurité du territoire. La discipline de l'armée, ajoutée à la peur de la mort, fit mûrir sa vocation de commandement et son habitude de décider pour son frère. Il en rapporta aussi une blennorrhagie de caporal-chef qui résista aux traitements de choc de la médecine militaire aussi bien qu'aux piqûres d'arsenic et aux purgations de permanganate du docteur Dionosio Iguaran. On ne réussit à le guérir qu'en prison. Nous reconnaissons, nous, ses amis que Pablo Vicario s'était brusquement replié dans une étrange soumission de petit dernier le jour où Pedro Vicario s'était brusquement replié dans une étrange soumission de petit dernier le jour où Pedro Vicario avait regagné le domicile familial avec une arrogance de chien de quartier et cette nouvelle manière qu'il avait prise de relever sa chemise pour montrer à qui voulait la voir une cicatrice de balle en séton au côté gauche. Il en arriva même à éprouver une sorte de ferveur devant la blennorrhagie de grand homme que son frère exhibait comme une décoration pour faits de guerre.

Ce fut Pedro Vicario qui, selon ces propres aveux, prit la décision de tuer Santiago Nasar, alors que son frère, dans un premier temps, se contenta de le suivre. Mais ce fut également lui qui, lorsque le maire les eut désarmés, considéra la mission réparatrice accomplie, ce qui incita Pablo Vicario à prendre la mission en main. Aucun des deux ne mentionna cette divergence dans les dispositions faites séparément devant le juge d'instruction. Pourtant Pablo Vicario me confirma à plusieurs reprises qu'il eut beaucoup de mal à convaincre son frère de mener l'affaire à son terme... »

Extrait de *Chronique d'une mort annoncée* de Gabriel Garcia Marquez Pp 60 à 62

Journée mondiale de la liberté de la presse

LES JOURNALISTES DU TOGO DEFILENT POUR LA BONNE CAUSE

6<sup>EME</sup> EDITION

T DES MEDIAS

-HÔTEL EPA OBA DE LOMÉ-

SAMEDI 27 MAI 2017 / 19H 30'

PASS: 5.000F / RES: 10.000F

INPOLINE: +228 96 43 91 94 / 98 65 44 63 / 93 07 21 11

ET TOUS LES MEDIAS PARTENAIRES...



# Sports

## Eliminatoires CAN 2019 Le staff technique des Eperviers s'agrandit



Les Eperviers (photo archives)

Dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019, l'entraîneur des Eperviers, Claude le Roy a rendu public lundi 15 mai dernier la liste des joueurs convoqués pour le prochain match contre les Fennecs d'Algérie.

Bien avant la rencontre du 11 juin prochain à Blida, les Eperviers affronteront en match amical les Supers Eagles du Nigéria le 1er juin et les Comores le 4 juin prochain. Ces deux rencontres auront lieu à Paris.

### La liste des 23 joueurs convoqués

#### Gardiens

Agblemagnon Yorgan (Havre - France), Alhassani Dida Fatao (Liberty-Ghana); Bassa Djeri Sabirou (Gbikinti - Togo)

#### Défenseurs

Adegnon Kossi (Dyto-Togo); Djene Dakonam (St Trond - Belgique); Douhadji Joseph (River Utd - Nigeria); GBEGNON Simon (Epinal-France); Kouloun Maklibè (Dyto-Togo); Mawuena Franck (Dyto-Togo); Ouro-Sama Hakim (AS Togo Port - Togo);

#### Milieux de terrain

Atakora Lalawélé (Sans Club); Atchou Franco (Enyimba - Nigeria); Ayite Floyd (Fulham - Angleterre); Bebou Ilhas (Dusseldorf - Allemagne); Gazozo Kokou (AS Togo Port - Togo); Nya-Vedji Elom Kodjo (Planete Foot - Togo); Seko Atsou Serge (Progresso - Angola); Sewonou Koidjo (Togo Port - Togo); Yenoussi Guillaume (Dyto - Togo)

#### Attaquants

Adebayor Emmanuel (Basaksehir - Turquie); Agbegniadan Comlan (Wafa-Ghana); Laba Fo-Doh (Rsb - Maroc); Mlapa Peniel (Bochum-Allemagne).

## Championnat D2 L'ASCK va monter en première division

En tête du championnat de deuxième division cette saison, l'Association sportive des conducteurs de la Kozah (ASCK) jouera sûrement le championnat d'élite la saison prochaine.



Les joueurs de l'Association sportive des conducteurs de la Kozah

Après avoir végété pendant plusieurs années en seconde division, l'ASCK va retrouver le championnat d'élite. Il a obtenu son billet en étant champion de la D2 dans la zone nord. Le capitaine Awi Toi et ses coéquipiers Yerima Youssif, Kpegouni Nazif, Eferiwa Raganindak, Yerima Marwane, Ouro Nimini Arissou, entre autres, ont accompli la mission qui leur a été confiée en début de saison ;

celle de faire monter l'ASCK en D1.

### Zone sud, Espoir de Tsévié ou entente II de Lomé

Quelle équipe de la zone sud montera en première division la saison prochaine? Au sud, la seule place qualificative se joue entre Espoir de Tsévié et Entente II de Lomé.

TM

## Eperviers

## Agassa Kossi, coach provisoire des gardiens

Agassa Kossi va reprendre les entraînements avec les Eperviers. Cette fois, pas comme joueur, mais comme entraîneur provisoire des gardiens de but.

Pour Agassa, la retraite, n'est pas sûrement pour demain. On croyait que le sélectionneur des Eperviers, Claude Le Roy ne ferait plus appel à lui après sa participation à la CAN Gabon

2017, mais le maître incontesté des goals du Togo depuis quelques années, signe son retour au sein de son équipe comme membre provisoire du staff technique le de la sélection nationale.

## FTF / District N°10 d'Aflao Pierre Akouété Nougbléga réélu

Pierre Akouété Nougbléga, président sortant du district N° 10 de football a été réélu samedi dernier à l'issue d'un congrès statutaire et électif à Lomé.



Pierre Akouété Nougbléga

Le district N°10 a tenu son congrès statutaire et électif le week-end dernier dans la capitale. Après l'amendement et l'adoption des nouveaux statuts, le président Pierre Nougbléga candidat à sa propre succession a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans.

M. Akouété était le seul candidat en lice pour les élections. Selon les informations rendues publiques par le district, il a récolté 17 voix sur 20.

Le district 10 d'Aflao est actif et

régulier dans l'organisation de plusieurs compétitions. Il a par exemple, révélé Placca Fessou Mèmè et Womé Dové, aujourd'hui internationaux togolais.

Dieudonne Djedi (Stagiaire)

## UFOA

## Le Ghana organise un tournoi à 16 en Septembre



Photo de famille du comité d'organisation

Les 16 pays de l'Union des Fédérations ouest-africaines (l'UFOA) participeront en septembre à un tournoi que va organiser la Fédération ghanéenne de football (GFA).

Un Comité local d'organisation de ce tournoi à 16 présidé par George Akwasi Afriyie, vice-président de la GFA, a été mis en place en début de semaine. Les sieurs Francis Asenso et Fred Crentsil font également de ce comité qui a tenu sa première réunion mardi

dernier.

L'UFOA a été divisée depuis des années en deux zones A et B. Le sénégalais Augustin Senghor dirige la zone A et le Ghanéen Kwesi Nyantakyi est le président de la zone B. En novembre dernier, les deux zones ont signé un contrat avec le groupe Fox News dans le cadre de la redynamisation de l'UFOA.

Un tournoi à 4 s'est tenu à Dakar le mois dernier pour matérialiser cet accord avant de lancer les premières compétitions.

TM

## Basketball

## La FTBB nomme les entraîneurs des équipes nationales

La Fédération togolaise de basketball (Ftbb) a nommé les entraîneurs des équipes nationales. L'information a été rendue publique à travers un communiqué en date du 15 mai 2017 et signé de son président André Goungou.

Les différentes sélections nationales de basketball du Togo ont désormais chacune un sélectionneur en bonne et due forme. Ceci répond, selon le communiqué, « au nouveau format des compétitions FIFA mis en œuvre à partir de 2017 ».

Ces nominations ont été faites sur « proposition du Directeur technique national et après étude », lit-on dans le document.

- Omar Salou, sélectionneur de l'équipe nationale sénior hommes
- Komla Gadégbékou, sélectionneur de

l'équipe national sénior dames

- Firmin M'Ba, sélectionneur de l'équipe national junior garçons
  - Aboudou-Fataou Gado, sélectionneur de l'équipe nationale junior filles
  - Djodjo Jophiel Agbenou, sélectionneur de l'équipe nationale cadette garçons
  - Yao Aholou Agbetoka, sélectionneur de l'équipe nationale cadette filles.
- Ces entraîneurs désigneront leurs assistants et travailleront en concertation avec la Direction technique nationale, ajoute le communiqué.

www.icilome.com



Agassa Kossi

éliminatoires de la CAN Cameroun 2019.

TM

## Promotion de l'agriculture Problématique de l'emploi des jeunes

Un atelier de restitution et de partage du document de capitalisation s'est tenu le 16 mai dernier à Lomé au bénéfice des jeunes femmes et hommes ruraux.

Cet atelier a pour objectif de contribuer à la formulation de politiques et interventions publiques et au développement de services d'appui et d'accompagnement. Le tout doit permettre de créer et de soutenir des emplois décents et durables pour des jeunes dans le secteur agricole dans les 13 pays de la CEDEAO membre du Réseau des Organisations Paysannes de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

Les jeunes en quête d'emplois

et de partage du document de capitalisation au Togo.

Les participants ont planché sur la problématique de l'emploi des jeunes, des réponses des politiques au niveau national et régional, des réponses majeurs des OP et des autres acteurs y compris la présentation de l'expérience sur le centre incubateur et de groupes portant sur les orientations et principes à promouvoir dans le cadre des politiques et interventions



Photo de famille

éprouvent d'énormes difficultés à trouver du travail du fait de l'inadéquation entre l'offre et la demande. Le diagnostic de l'emploi des jeunes dans le secteur agricole fait ressortir essentiellement des difficultés d'accès des jeunes au capital naturel, au financement et au faible niveau d'investissement dans le capital humain. Pour pallier à ces difficultés et donner des opportunités aux jeunes de s'investir dans l'agriculture, la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) a donc organisé un atelier national de restitution

publiques. Selon M. Yoro Idrissa Thiolye, le représentant du CNCR et spécialiste en politique agricole, l'expérience que cet atelier vise à partager concerne un centre d'incubateur de formation des jeunes que le Sénégal a mis en place, qui est parti du constat de l'inadéquation de la formation et de l'insertion professionnelle; pour essayer de réfléchir sur un schéma de cycle court qui permet de former des jeunes qui vont être opérationnels dans l'immédiat et les accompagner dans l'insertion professionnelle.

Bataba Tolga

## Journée des télécommunications et de la société de l'Information « Les megadonnées pour un méga-impact »

Suite de la page 3

les réparations tout en appréciant l'efficacité des intervenants.

L'ensemble de ces solutions génèrent d'importantes quantités de données qui peuvent s'avérer très utiles lors des prises de décisions sur des questions d'orientation et/ou de réorientations, des stratégies et de politiques de développement dans tous les secteurs.

En outre, le Ministère œuvre également à la mise à disposition des données publiques également connues sous la dénomination « Open data » avec la mise en ligne d'un site web [www.data.gouv.tg](http://www.data.gouv.tg) et s'intéresse tout particulièrement à la cartographie des données du secteur. De manière générale est considérée comme Open data, une donnée qui peut être librement utilisée, réutilisée et redistribuée. Il s'agit d'une donnée numérique d'origine publique ou privée, notamment produite par une collectivité, un service public ou

une entreprise. Il est opportun de préciser que les données ouvertes ne concernent pas les données personnelles, c'est-à-dire les données qui ne contiennent pas d'information sur des individus en particulier. L'usage de ces dernières, doit être strictement encadré pour protéger les individus des différents abus et danger résultant du traitement des megadonnées générées. Ainsi, le Ministère travaille également sur l'élaboration d'un projet de loi sur la protection des données à caractère personnel.

Ainsi, le gouvernement Togolais, conscient de l'impact des TIC sur le développement, s'est engagé dans un processus de transformation numérique à travers des projets novateurs, qui, à terme, permettront d'assurer une certaine croissance économique, de renforcer le potentiel de son capital humain, de contribuer à la réduction des inégalités sociales et d'offrir un meilleur cadre de vie à nos populations.

## Transport à Lomé Les employés de la SOTRAL en grève

Les employés de la Société de Transport de Lomé (SOTRAL) ont entamé hier mercredi une grève de 72 heures. La réclamation des grévistes porte sur la revendication de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.



Les manifestants face aux forces de l'ordre

La circulation des bus de la SOTRAL, est paralysée depuis hier à cause de la grève lancée par les employés de la société. A Agoé-Assiyé, dans la matinée du mercredi, il n'y avait aucun bus en stationnement et les passagers étaient obligés de se rabattre sur d'autres moyens de transports pour rallier leurs points de travail. Pour la première journée de cette grève, les employés se sont retrouvés devant leurs locaux face aux gendarmes déployés sur les



Des bus garés

lieux. Les agents soutiennent que, les tentatives de négociations avec l'employeur ont été vaines, raison pour laquelle, ils font usage de leur droit de grève.

Ils exigent entre autres le paiement des salaires au plus tard le 08 du mois, la classification de la grille salariale, le relèvement de la durée de contrat, l'autorisation de la jouissance des congés annulés par la direction etc.

Dieudonne Djedi (Stagiaire)

## Réseaux sociaux Utiles mais aussi dangereux

Le quotidien de bon nombre de personnes est dominé de nos jours par l'utilisation des réseaux sociaux. Ces nouveaux médias sont un mode d'interactions sociales qui facilitent la création et l'échange d'information et de contenus entre des individus et en interne dans des entreprises. Si l'usage de ce moyen de communication est utile, il peut également s'avérer dangereux.

Les réseaux sociaux sont perçus comme un moyen parmi tant d'autres pour échanger. C'est une technologie qui permet à des personnes ou des groupes de personnes de communiquer entre elles. C'est d'ailleurs un des canaux les plus rapides, moins coûteux, voire gratuits.

### Communication pour tous

Ce qui est évident, internet et les réseaux sociaux ont réussi à bouleverser les rapports sociaux entre les individus. Nous sommes tellement devenus accros aux réseaux sociaux que parfois, il nous arrive d'être en face d'un ami et au lieu d'échanger de vive voix, on préfère le faire via les réseaux sociaux. C'est parfois irritant, mais c'est la réalité déclare Solange étudiante en 3ème année de Droit à l'Université de Kara.

Dans la pratique, les réseaux sociaux se sont révélés être l'intermédiaire des rencontres pour les relations plus intimes avec des personnes. Facebook notamment et d'autres offrent des fonctionnalités de partage propices aux relations. Ils permettent également de favoriser les contacts avec des personnes qui sont très éloignées. « Les réseaux sociaux sont une très bonne chose pour nous. Ils nous permettent de garder les contacts avec nos proches qui sont à l'étranger et d'avoir quotidiennement de leurs nouvelles souligne Albert, informaticien. La diffusion de l'information ne coûte rien ou presque. Car l'accès à l'internet en revanche est payant.

### Outil de désinformation?

Si les réseaux sociaux ont un aspect scintillant, il y a lieu de préciser qu'ils ont aussi leur revers. De nos jours, il y a des aspects négatifs sur les réseaux sociaux. Le constat est que d'autres personnes



considèrent les réseaux sociaux comme un outil qui n'aide pas dans l'éducation de leurs enfants. Il suffit de faire un tour sur la toile pour se rendre compte que les réseaux sociaux sont devenus de véritables nids de désinformation. Les premières victimes sont les enseignants. « Nos élèves sont devenus des automatismes qui reproduisent sur les copies d'examens, les mêmes bêtises qu'ils s'échangent entre eux. C'est vraiment inquiétant et déplorable. En plein cours, ils sont scotchés à leurs smartphones et ne suivent pratiquement rien de ce qui se passe en classe. Ils peuvent en tirer profits, mais malheureusement, c'est le mouvement contraire » déplore un professeur de Mathématiques. Dans les administrations, les réseaux sociaux ont pris le pas sur les prestations de service. Les fonctionnaires négligent les services à fournir aux clients au profit de leurs portables.

En somme, une bonne utilisation des réseaux sociaux peut être bénéfique pour l'éducation et la formation d'une vie mais son mauvais usage peut avoir des effets néfastes sur son utilisateur. Les réseaux sociaux doivent être utilisés à bon escient pour s'instruire, innover et créer.

Dieu-donné Djedi (Stagiaire)

Livret Jeune



L'épargne pour tous



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

